



Association R'Pro'Mobilité

ETUDE DES DEPLACEMENTS DES SALARIES DE L'AEROPORT PARIS CHARLES DE GAULLE



- › **Présentation de la CCI Paris Ile-de-France et du conseil en mobilité**
- › **La mobilité des salariés et des biens en entreprise, qu'est ce c'est ?**
- › **Un plan de mobilité employeur commun (PDMEC) : une opportunité à saisir**
- › **R'Pro'Mobilité : un PDMEC parmi d'autres**
- › **Enquête salariés de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle**
- › **Webinaires « Transition écologique » de la CCI Paris Ile de France**

Quelques chiffres

- › **L'accompagnement des entreprises en matière de développement durable c'est :**
 - › **Plus de 800 entreprises accompagnées sur la transition énergétique et le développement durable par an**
 - › **Plus de 2400 entreprises sensibilisées par an**
 - › **7 conseillers mobilité en Ile-de-France**
 - › **1600 entreprises accompagnées par la CCI Paris Ile-de-France**
 - › **21 plans de mobilité employeurs communs réalisés**

Organisation du travail



Déplacements domicile-travail



Déplacements professionnels



La mobilité

5 thématiques
dans les entreprises

Accessibilité du site



Livraisons sur le site



PLAN DE MOBILITE EMPLOYEUR



Pour les employeurs



Pour les salariés



Pour la collectivité



Mutualiser et réaliser des économies d'échelle
Etre accompagné
Dialoguer
Créer un réseau local

PLAN DE MOBILITE EMPLOYEUR COMMUN (ex PDMIE)

77 Parc d'activités de Mitry-Mory

78 Horizon Employeur
30 000 salariés – 17 entreprises



91 PDME CHR Hansen –
PDME Reckitt Benckiser

93 PDM BNP Paribas
3500 salariés - Montreuil



94 PDMEC Orly-Pro'Mobilité – Aéroport Paris- Orly
10 000 salariés – 10 entreprises

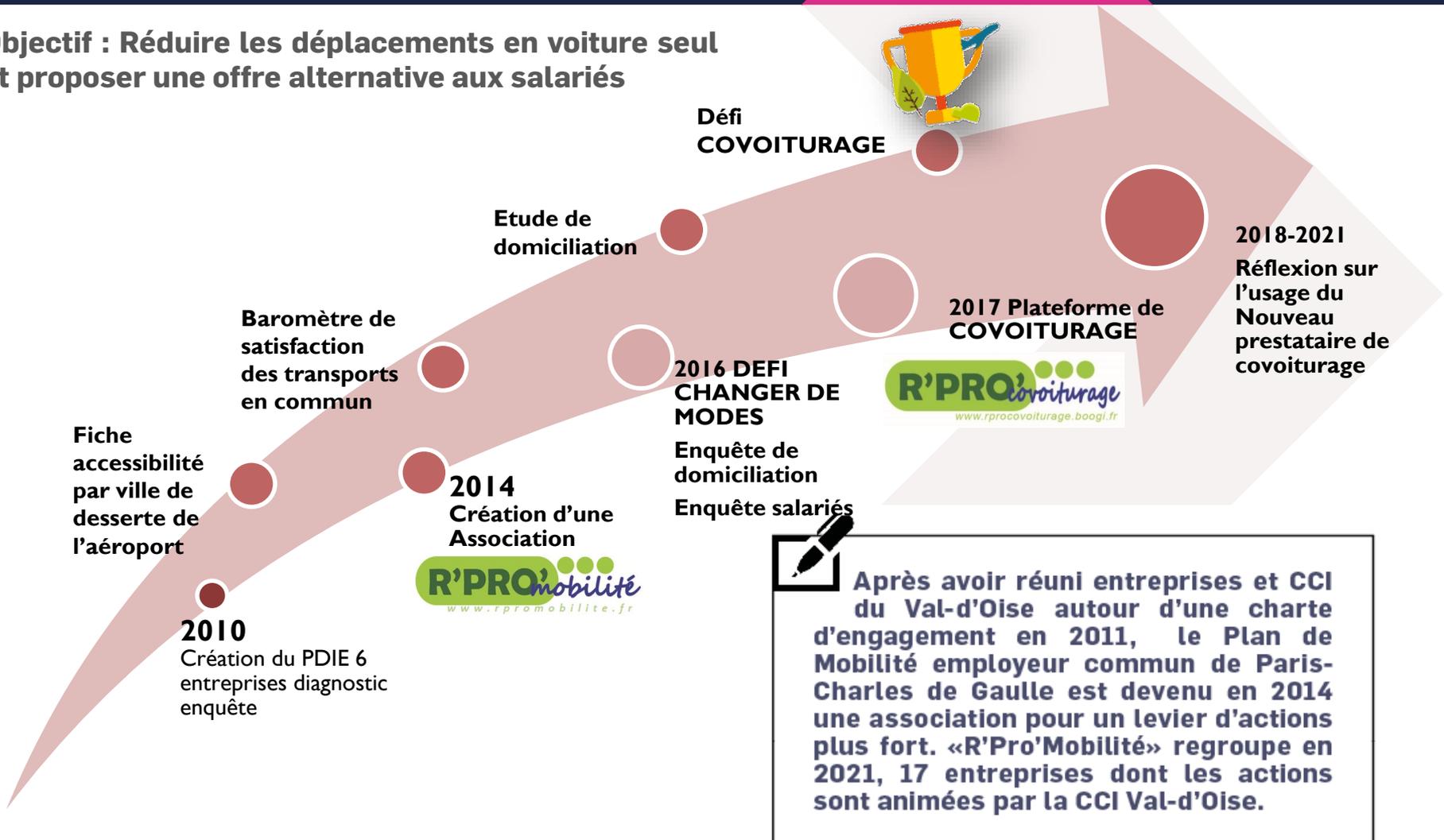


95 PDMEC R'Pro'Mobilité – Aéroport Paris- Charles de Gaulle
47 000 salariés – 17 entreprises



92 Révision du PDMEC KLEBER COLOMBES
3 700 salariés – 11 entreprises

Objectif : Réduire les déplacements en voiture seul et proposer une offre alternative aux salariés



6 entreprises

17 entreprises





Étude des déplacements des salariés de l'aéroport Paris-Charles de Gaulle

Enquête salariés 2021



ORGANISATION DE L'ENQUETE SALARIES 2021.....

PRINCIPALES CARACTERISTIQUES DES REpondANTS.....

USAGE D'UN MOYEN UNIQUE DE TRANSPORT

- LA VOITURE

- LE COVOITURAGE

- LES TRANSPORTS EN COMMUN

- LES DEUX ROUES MOTORISEES

- USAGE D'UN MODE ALTERNATIF

USAGE DE PLUSIEURS MODES DE TRANSPORT

TEMPS DE TRAJET ET DEPENSES MENSUELLES

SATISFACTION DU MODE UTILISE

AUTRES DEPLACEMENTS

LES ATTENTES DES SALARIES

SYNTHÈSE SALARIES DE PARIS-CDG



17 entreprises
participantes

46 000
salariés
concernés par
les enquêtes



74%
travaillent
en horaires
décalés



6%
disposent d'une carte
Navigo

53%
des salariés qui
disposent d'une carte
Navigo habitent
Paris

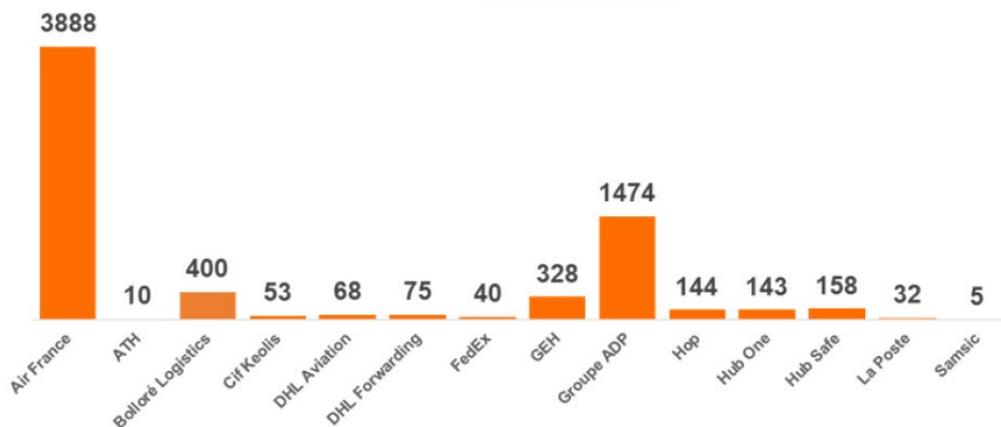
Seine-et-Marne
1er département de
domiciliation des salariés





6822 salariés ont répondu au questionnaire envoyé entre fin 2020 et début 2021 soit 15,7% des plus de 43 000 salariés ayant participé à l'enquête.

REPARTITION DES REpondANTS PAR ENTREPRISE

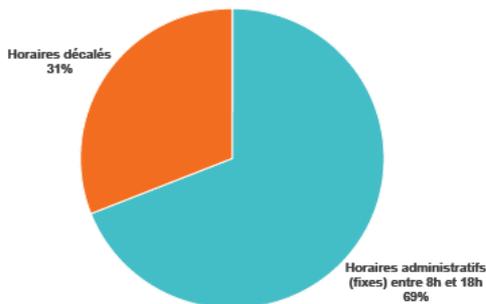


- 14 entreprises ont répondu
- 43 590 salariés ont été interrogés. En raison d'une réduction d'activité due au Covid 19, certaines entreprises n'ont pu lancer le questionnaire.
- 6822 répondants
- Enquête en ligne exclusivement
- Les résultats ont été pondérés pour la majorité des réponses, en fonction du nombre réel de salariés par entreprise.
- 3^{ème} enquête de déplacements pour R'Pro'Mobilité



On observe dans cette enquête, une forte proportion de répondants en horaires administratifs (9h-18h) alors que près de 75% des salariés sont en horaires décalés sur l'aéroport. (étude de domiciliation 2019- R'Pro'Mobilité).

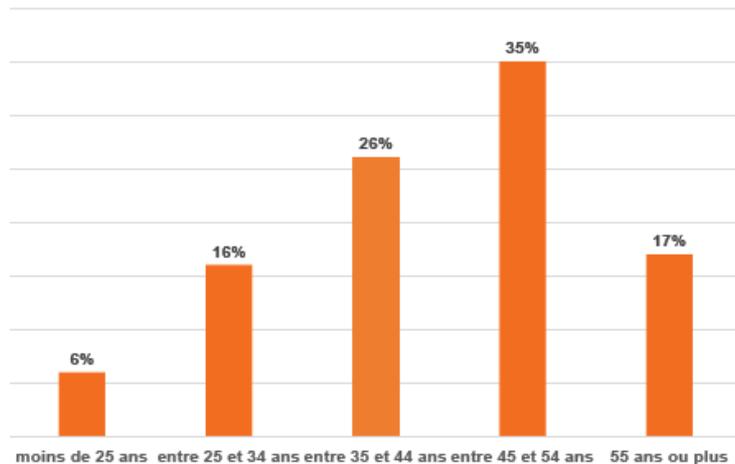
TYPES D'HORAIRES DES REpondANTS



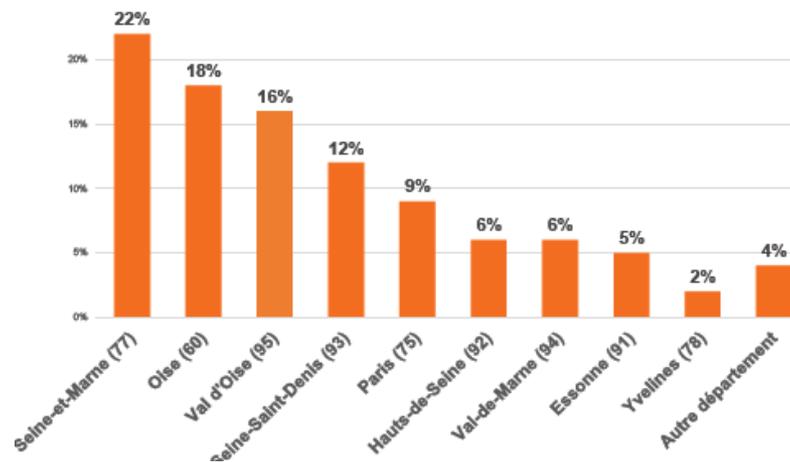
Domiciliation :

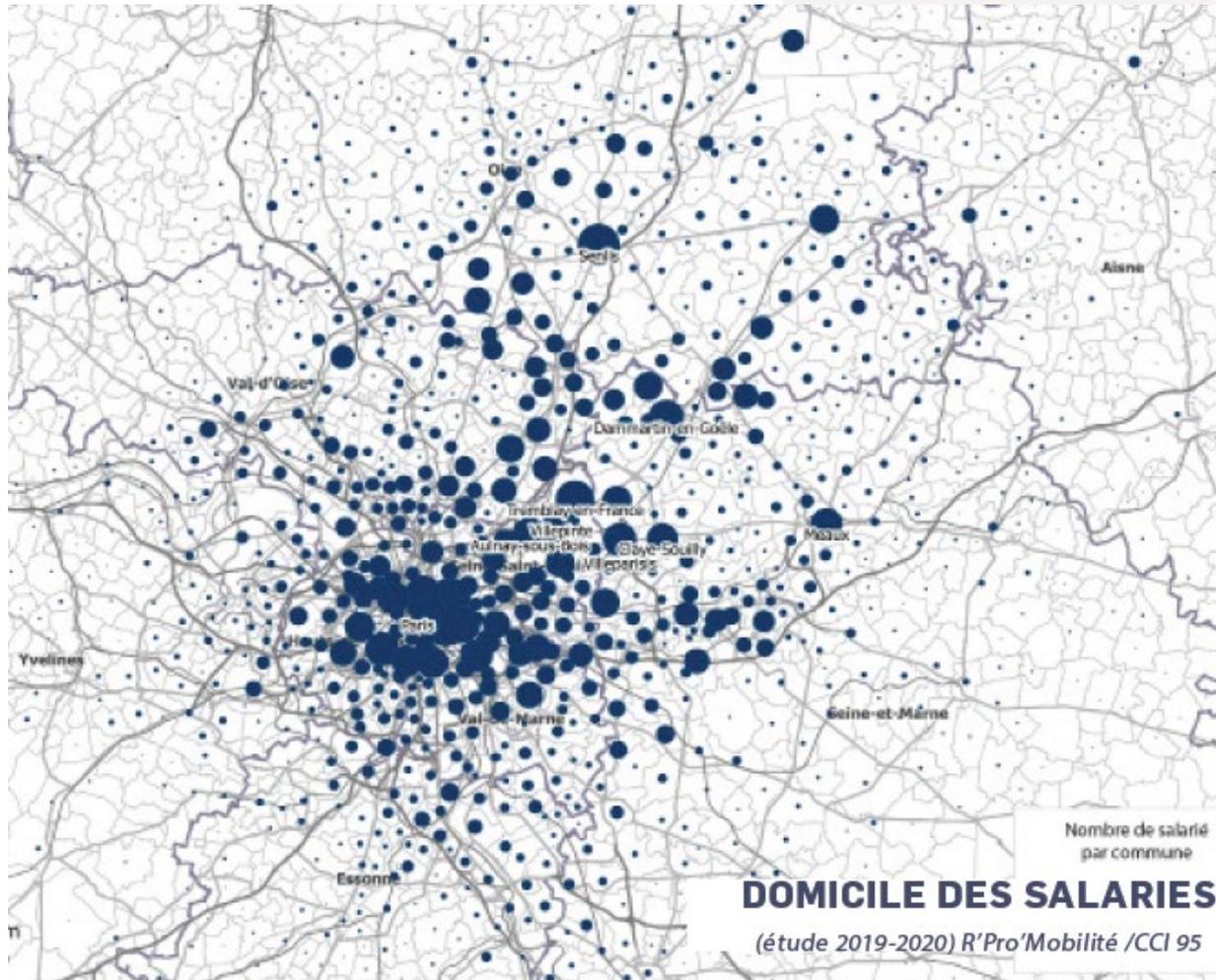
- S'agissant de leur lieu de résidence, les répondants sont en majorité situés dans les départements limitrophes de la plateforme aéroportuaire Paris CDG avec une priorité pour la Seine-et-Marne.

AGE DES REpondANTS

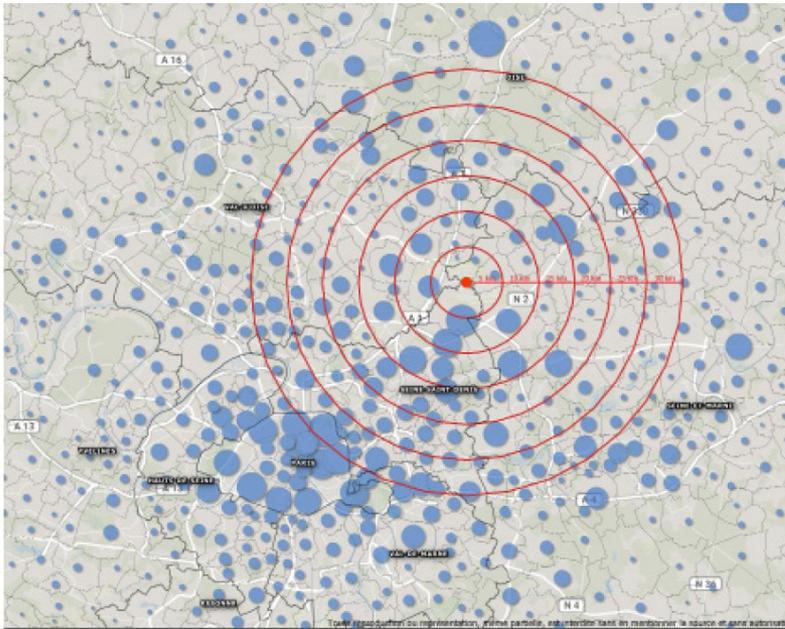


DOMICILIATION DES REpondANTS

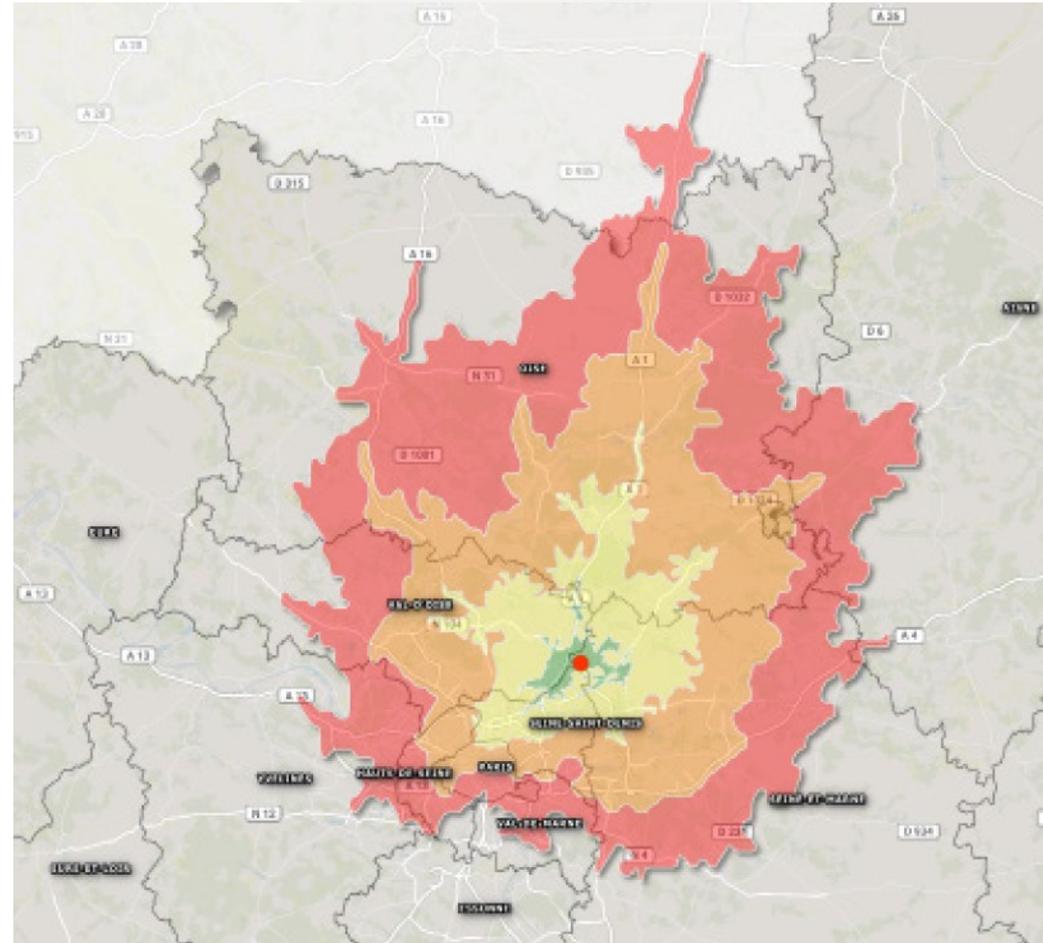




Domiciliation des salariés

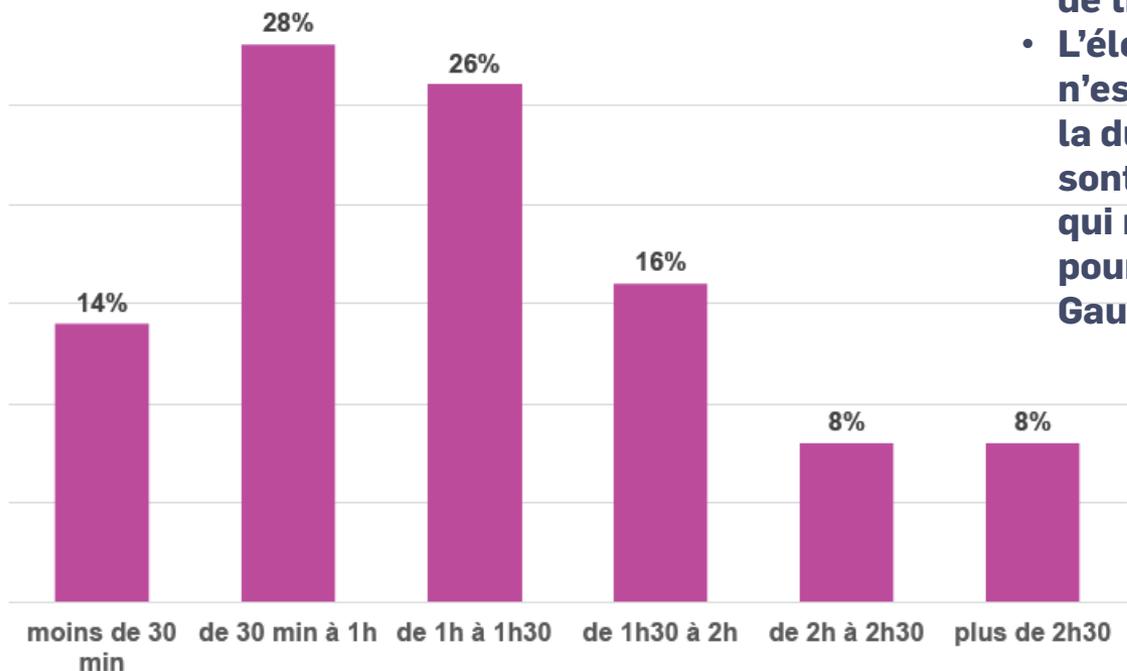


Domiciliation des salariés : distance depuis Roissypôle



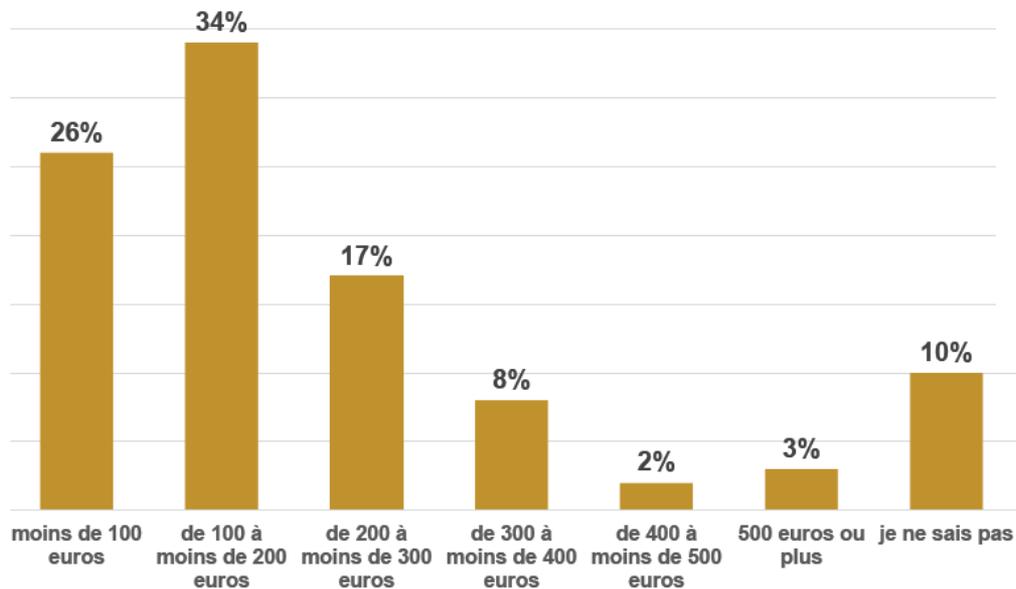
Carte isochrone du temps d'accès depuis Roissypôle

TEMPS DE DEPLACEMENT PENDULAIRE



- Les salariés mettent, pour la moitié d'entre eux, entre 30mn et 1h30 aller-retour entre leur domicile et leur travail, tout type de transport confondu.
- L'éloignement de la plateforme n'est pas le critère qui détermine la durée du trajet. En effet, ce sont les salariés résidant à Paris qui mettent le plus de temps pour rejoindre Paris-Charles de Gaulle.

DÉPENSES MENSUELLES

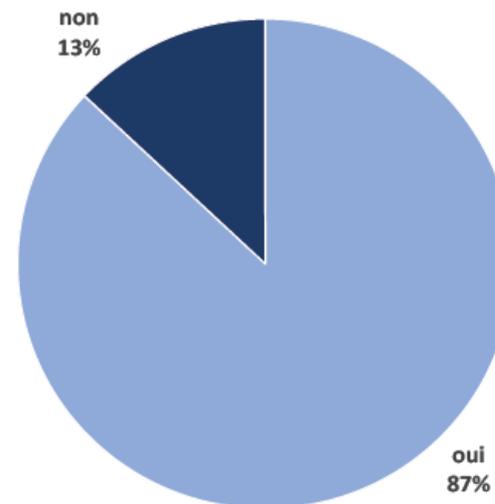


Dépenses mensuelles

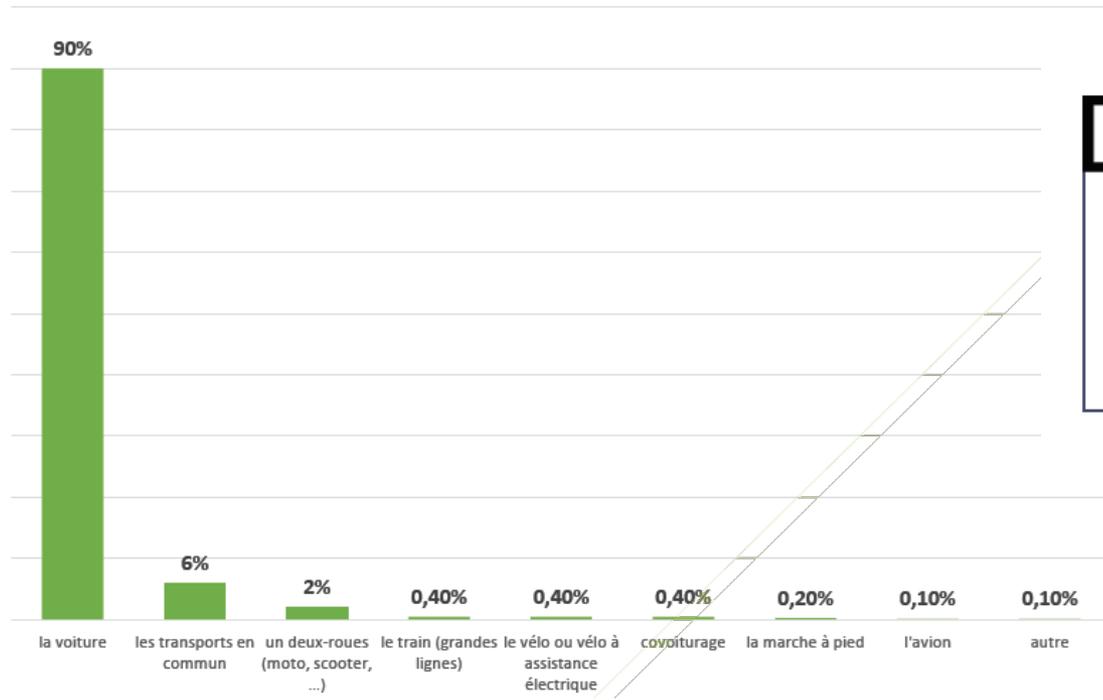
- 34% des salariés déclarent dépenser moins de 200€ par mois pour leurs déplacements pendulaires.
- 26% dépensent moins de 100€
- 5% dépensent plus de 400€

- **87% des répondants ont un moyen unique de déplacement et sont majoritairement en horaires administratifs.**
 - **L'analyse permet de mettre en évidence l'attachement à leur véhicule par les salariés aux horaires décalés : 70% d'entre eux prennent leur véhicule seuls.**
 - **Les salariés qui résident en Seine-et-Marne ou Oise utilisent majoritairement leur voiture (23% et 22%) avec juste derrière les Val-d'oisien (14%).**

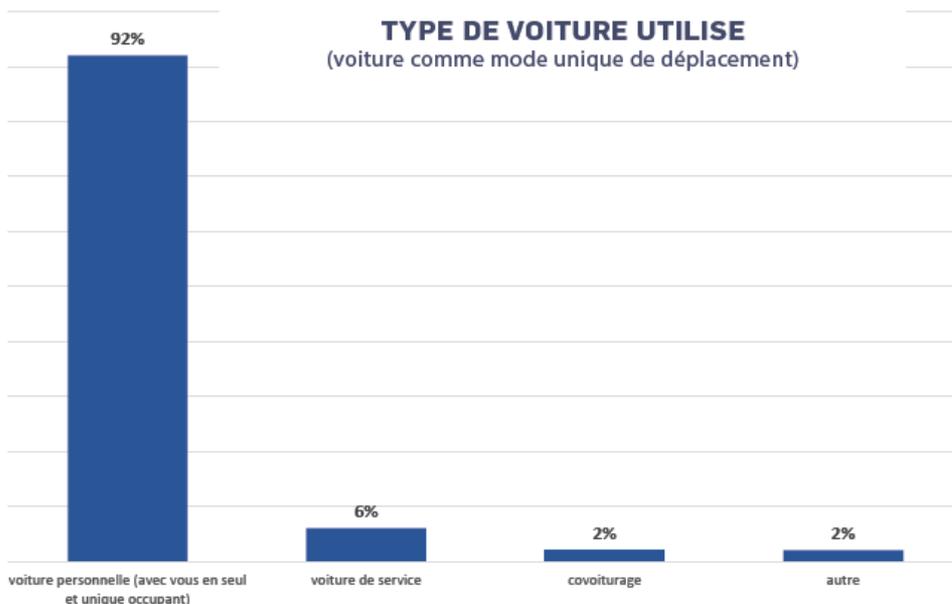
MODE UNIQUE DE DÉPLACEMENT



MODE UTILISE (mode unique de déplacement)



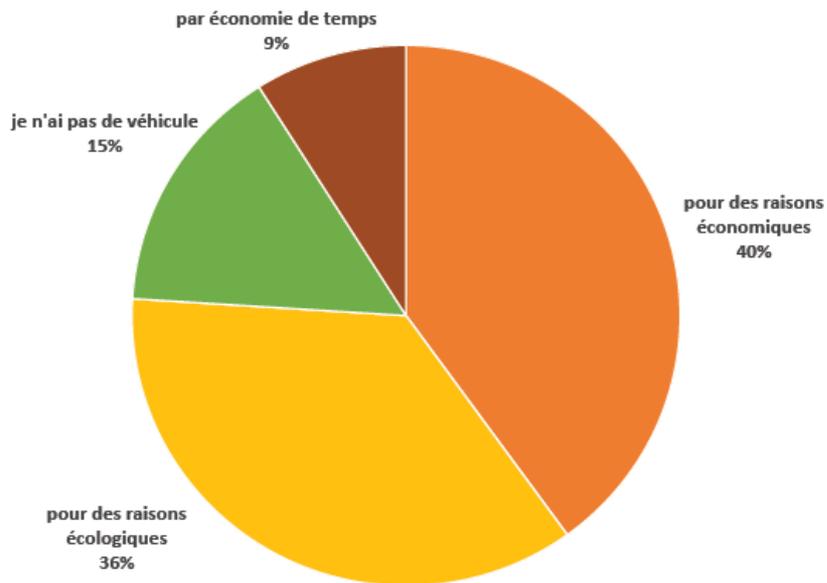
Une constante revient, quels que soient les horaires de travail des salariés : la voiture constitue le moyen de transport unique largement plébiscité, par 90% d'entre eux.



- Des véhicules roulent au diesel majoritairement et ont moins de 10 ans d'ancienneté.
- La raison principale évoquée par les salariés utilisant leur voiture comme mode de transport unique réside très largement dans le fait que les transports en commun ne sont pas adaptés à leur trajet domicile-travail.
- Parmi les automobilistes, 85% travaillent le weekend.

RAISON DU CHOIX DU COVOITURAGE

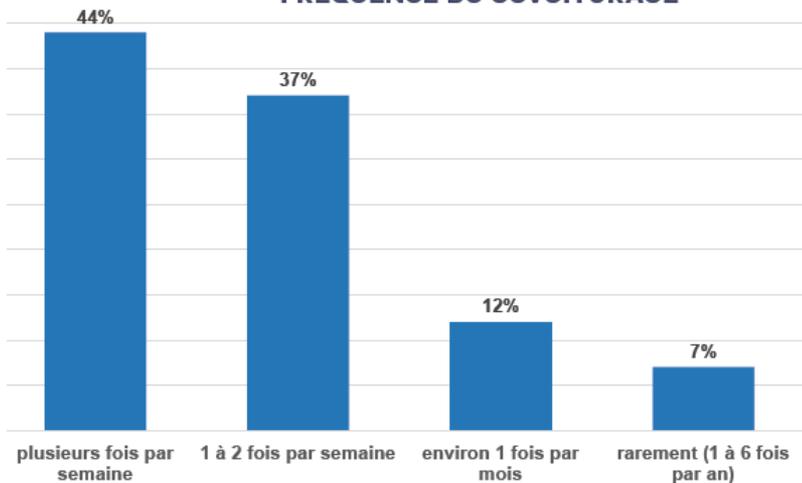
(covoiturage comme mode unique de déplacement)



- Peu de salariés covoiturent actuellement mais ceux qui le font sont assidus et le font régulièrement.
- Les personnes de l'entourage du salarié, qu'il soit personnel ou professionnel, sont celles partageant le plus souvent le véhicule avec lui. Malgré tout, 23% déclarent le faire avec une personne rencontrée par le biais un site de covoiturage.
- 2/3 des salariés qui utilisent leur véhicule seraient prêts à covoiturer dans certains cas.
- Il s'agit plutôt des salariés en travaillant en horaires décalés et habitant loin de la plateforme aéroportuaire.

MOYEN UNIQUE DE TRANSPORT : LE COVOITURAGE

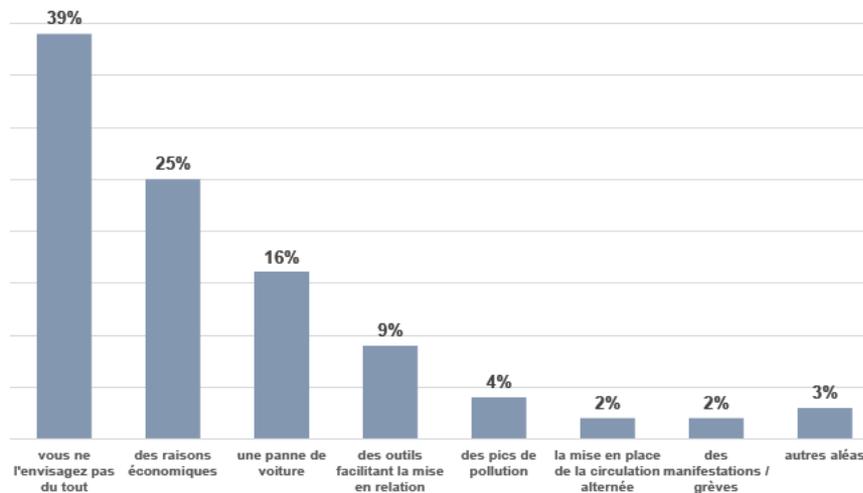
FREQUENCE DU COVOITURAGE



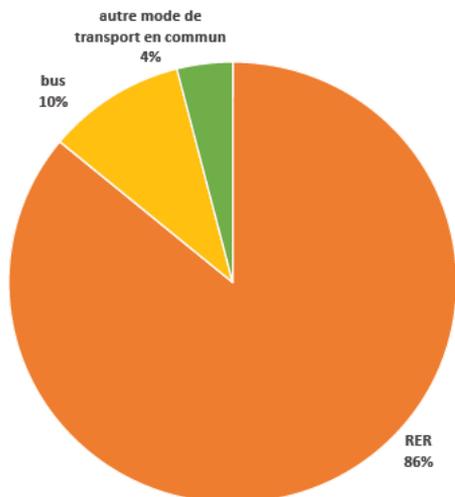
Ceux ayant fait le choix du covoiturage se montrent assidus puisqu'ils sont 81% à covoiturer au moins une à deux fois par semaine pour se rendre sur le lieu de travail.

- La principale motivation reste l'économie réalisée par le partage des frais de carburant notamment.

SALAIRES AUTOMOBILISTES : SOUHAIT DE COVOITURER

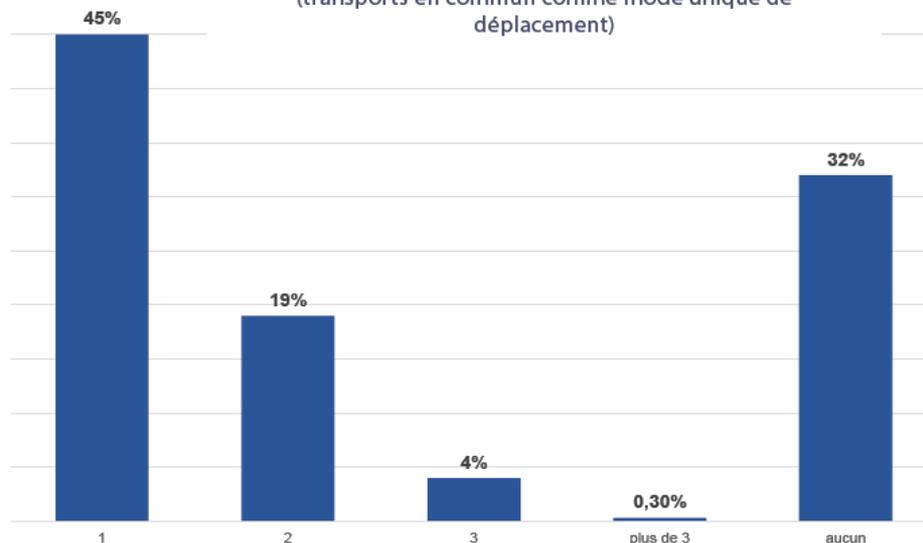


TYPE DE TRANSPORT EN COMMUN
(transports en commun comme mode unique de déplacement)

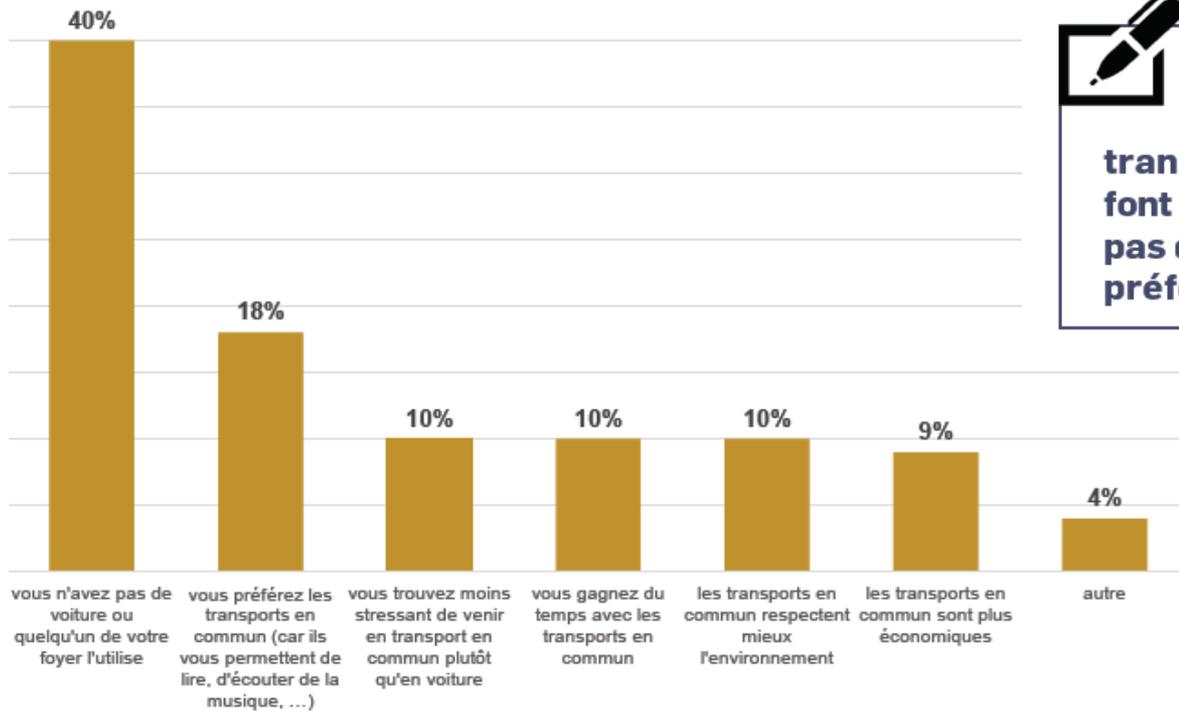


- **86% des salariés qui déclarent utiliser les transports en commun comme moyen unique de déplacement sont usagers du RER.**
- **Près de la moitié réalise un changement de mode unique pour atteindre leur destination, mais près d'un quart changent au moins 2 fois.**

NOMBRE DE CHANGEMENTS
(transports en commun comme mode unique de déplacement)

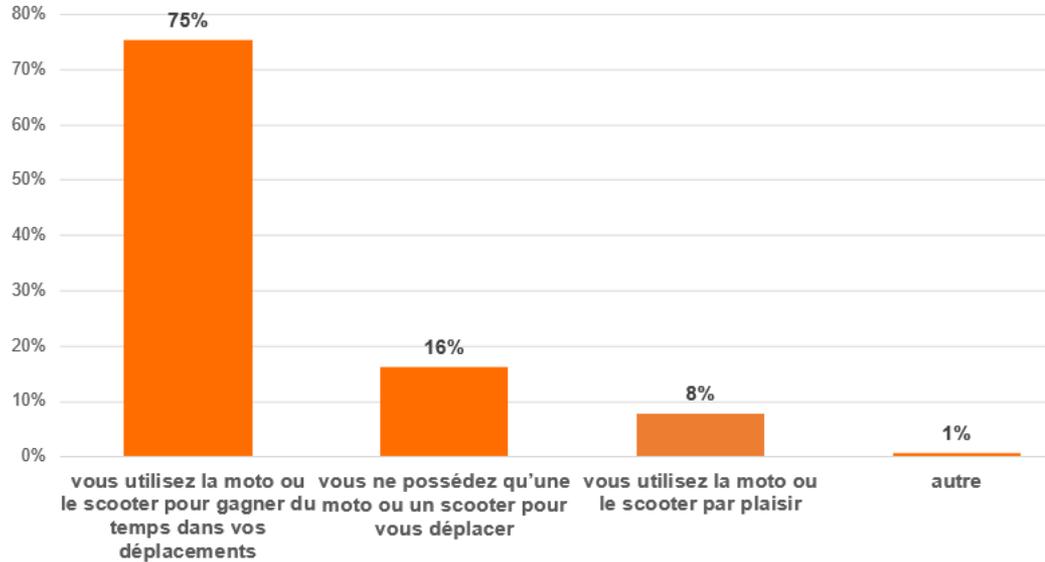


MOYEN UNIQUE DE TRANSPORT : LES TRANSPORTS EN COMMUN



Les salariés qui utilisent les transports en commun le font parce qu'ils ne disposent pas de véhicule (40%) ou par préférence réelle (18%).

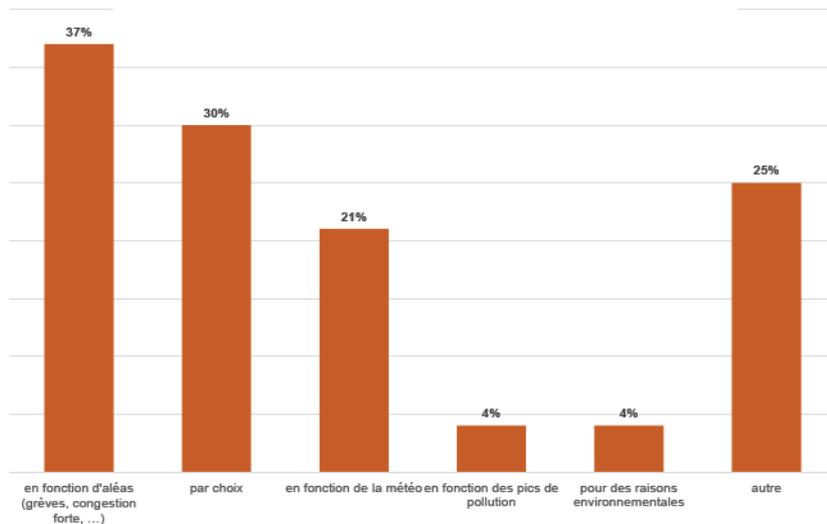
RAISON D'USAGE DES DEUX ROUES
(les 2 roues comme mode unique de déplacement)



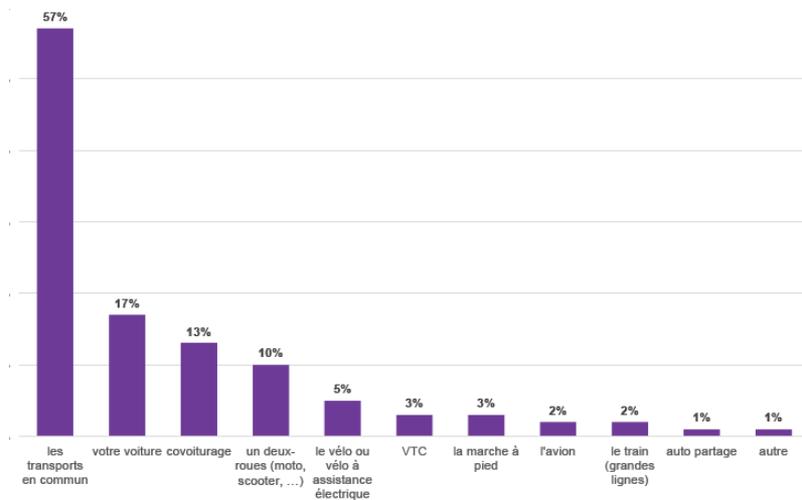
- Seuls 2% des salariés ont fait le choix du roues motorisé.
- La principale raison évoquée, par 75% des usagers, réside dans le gain de temps indéniable de ce type de transport.

CHANGEMENT DE MODE DE TRANSPORT

RAISONS DU CHANGEMENT DE MODE

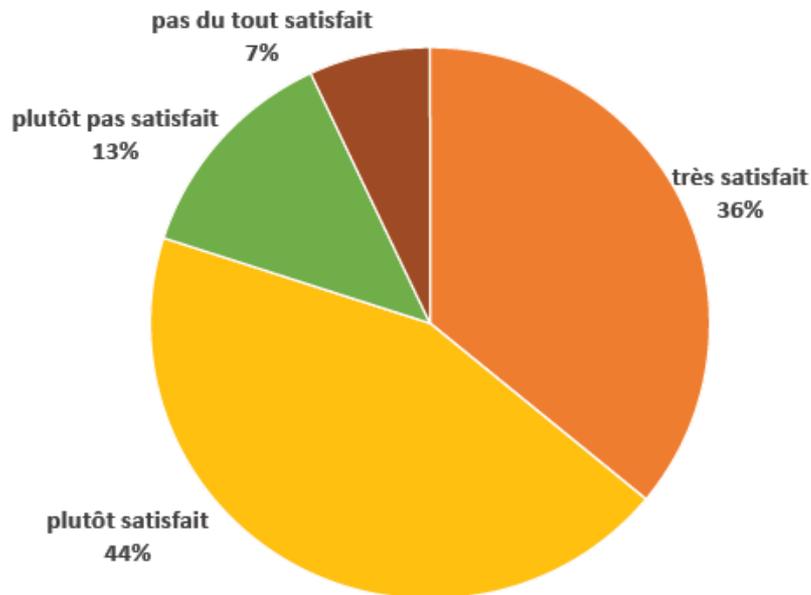


MODE PRIVILEGIE LORS D'UN CHANGEMENT



- Un peu plus de 15% des salariés changent parfois leur mode de transport habituel. Ce taux atteint 45% pour les habitants de la capitale.
- Les usagers des transports en commun changent plus fréquemment de mode de déplacement pour plus de 40% des répondants.
- 73 % des salariés changent de mode de transport moins d'une fois par mois.
- Les transports en commun constituent le mode le plus fréquemment utilisé lors de ce changement, par 57% des salariés, et il s'agit presque exclusivement du RER.
- Lors de grèves ou de fortes congestions routières, les salariés sont plus enclins à changer de mode pour 37% d'entre eux.

SATISFACTION DU MODE DE DEPLACEMENT



- **80% des salariés se disent satisfaits ou très satisfaits de leur mode de déplacement. C'est le cas de 85% des automobilistes, mais de seulement 40% des usagers des transports en commun.**
- **Les salariés en horaires décalés apparaissent plus satisfaits (76%) que les personnes travaillant en horaires administratifs (69%).**

Les salariés se déplacent durant la journée, à l'intérieur ou à l'extérieur de la plateforme, ou encore pendant leur pause déjeuner. Ils n'utilisent pas alors nécessairement le même mode que pour rejoindre leur lieu de travail.

DEPLACEMENTS **INTRA** PLATEFORME AEROPORTUAIRE

- 1/3 des répondants réalisent des déplacements intra-plateforme
- 60% des salariés sont concernés moins d'une fois par semaine.
- Les personnes travaillant en horaires administratifs le sont plus que celles en horaires décalés.
- La voiture personnelle reste la solution choisie par 46% des salariés pour leurs déplacements intra-plateforme, suivie par la voiture de service (31%)

DEPLACEMENTS **HORS** PLATEFORME AEROPORTUAIRE

- 28% des salariés réalisent des déplacements professionnels
- 63% des salariés affirment les réaliser moins d'une fois par semaine.

DEPLACEMENTS LE WEEK END

- **30%** des salariés travaillent le week-end.
- **8%** utilisent un autre moyen de transport que leur mode habituel.
- **80%** utilisent leur véhicule, car les transports en commun ont une fréquence réduite en fin de semaine (45% des répondants) et la circulation est alors plus fluide (38%).

DEPLACEMENTS LORS DE LA PAUSE DEJEUNER

- **62%** des salariés ne se déplacent jamais lors de la pause déjeuner.
- La voiture personnelle, utilisée de manière individuelle (par 48% des salariés) ou en co-voiturage (par 15% des salariés), constitue le moyen privilégié pour les déplacements lors du déjeuner.

DEPLACEMENTS ENTRE ROISSYPOLE ET LE LIEU DE TRAVAIL

- Les salariés qui arrivent à Roissy-pôle en transports en commun, rejoignent leur lieu de travail en marchant pour 83% d'entre eux. 10% prennent le bus et 7% le CDG Val.
- Leur lieu de travail se situe à proximité de la gare car 80% mettent moins de 10mn dans ce déplacement. 17% mettent entre 10 et 20mn ce qui rallonge sensiblement la durée totale de déplacement matin et soir.

- **Première attente : amélioration des transports en commun existants (fréquence, fiabilité, ponctualité, fiabilité et sécurité...)**
- **Deuxième attente : l'insuffisance du réseau actuel et l'attente d'une offre de transport supplémentaire (extension du CDG Val, aménagement de pistes cyclables, lignes de bus inter-banlieues...)**
- **Troisième attente : amélioration des conditions de circulation (voies supplémentaires, parkings complémentaires...)**
- **Autres suggestions : encourager le covoiturage avec des sites de partage, l'usage de véhicules électriques**

ENQUETE SALARIES 2021

2/3  salariés qui viennent en voiture seraient prêts à covoiturer occasionnellement. 0,4% covoiturent actuellement.

80%  des salariés sont satisfaits de leur mode soit 85% des automobilistes mais seulement 40% des usagers des transports en commun

90%  des salariés viennent travailler en voiture.

2%  viennent travailler en deux roues motorisées principalement pour gagner du temps

34%  des salariés dépensent entre 100€ et 200€ chaque mois tous modes confondus.

6%  des salariés utilisent les transports en commun.

52%  des salariés mettent entre 30mn et 1h30, aller retour, dans leurs déplacements pendulaires.

15%  changent de mode et choisissent alors les transports en commun

MASTERCLASS TRANSITION ÉCOLOGIQUE GRATUIT OUVERTS A TOUS

- › Organisation de Master Class avec intervention d'experts
- › "Atelier Collaboratif" qui a lieu 1 Jeudi par mois !
 - › Pour bénéficier d'un retour d'expériences des autres entreprises
 - › Disposer d'un conseil individualisé de l'expert mobilisé
 - › Développer ses compétences
 - › Accélérer la mise en Oeuvre de la Transition Écologique auprès des salariés !

Masterclass
Transition
Écologique

2ème semestre

CCI VAL-D'OISE
PARIS ILE-DE-FRANCE



Exemples :

- › Forfait Mobilité Durable : un enjeu majeur pour votre entreprise !
- › Comment mettre en place un point de collecte au sein de votre entreprise ?
- › Comment mettre en place une démarche RSE dans ma PME ?

Plus d'infos et inscription sur entreprises.cci-paris-idf.fr transition écologique

MERCI

Questions Réponses

